



Vie du contrat de maintenance Ascenseur

Par **CoproCopro**, le **22/05/2025** à **14:17**

Bonjour,

Un contrat de maintenance ascenseur a été signé le 01/03/2003, un nouveau contrat a été signé le 01/01/2023, or sur ce nouveau contrat (qui s'apparente davantage à un avenant) à "date de départ du contrat" il est noté "01/03/2003" : est-ce que cette date fait foi ?

Merci de votre réponse,